

Le Feuillet municipal

février 2026



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC



N° 138
ISSN 3097-9293

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

En raison des échéances électorales il n'y aura pas de permanence du Maire courant mars.

Numéro d'astreinte municipale : 07 57 68 26 73

En cas d'urgence seulement le week-end et en semaine après 16h45.

Maternelle Joséphine BAKER : baisse de l'effectif prévue à la rentrée prochaine

L'école maternelle rénovée dispose de trois salles de classe. Le faible niveau d'inscription déjà enregistré pour la rentrée prochaine nous fait craindre la fermeture d'une classe.

Nous sollicitons chacun d'entre vous pour relayer cet appel.

Parents, si vous avez un enfant né en 2024, venez l'inscrire dès maintenant et si vous connaissez des parents ayant un enfant en âge d'intégrer la maternelle, merci de les en informer.



Gratuité des transports pour les + de 65 ans



Avec le Conseil départemental, les Haut-Garonnais de 65 ans et plus, non imposables, peuvent disposer de billets gratuits sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Haute-Garonne (train, cars des lignes «liO - Arc-en-Ciel», cars des lignes régionales).

Toutes les informations sur <https://www.haute-garonne.fr/aide/transports-gratuits-pour-les-personnes-agees>

Transport à la demande TAD :

Secteur Aurignac (Jeudi matin et samedi matin)



Offrez-vous les services d'un chauffeur pour 2 € seulement. 3 points d'arrêts à Aurignac : Centre-ville, Maison de santé et Zac Coumatou. **Les déplacements s'effectuent depuis le domicile et le chauffeur vous dépose aux points d'arrêts prédéfinis** dans le cadre du service. Le service "TAD" est accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, vérifiez les conditions dans le règlement d'exploitation du service.

Toutes les informations sur : <https://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/mobilites/transport-a-la-demande-349>

Risques et sanctions pour un véhicule stationné sans bouger

Un véhicule stationné en permanence pendant plus de sept jours est considéré comme un véhicule « ventouse ».

Ce type d'infraction est trop fréquent dans les rues d'Aurignac. Sans compter la mauvaise image de véhicules souvent dégradés, c'est une monopolisation injuste des places de stationnement et parfois une entrave à la fluidité de la circulation.

Cette infraction expose le propriétaire à une contravention.

La gendarmerie, peut, après avoir mis en garde le propriétaire, procéder à l'enlèvement et la mise en fourrière, aux frais de son propriétaire.

Pour un meilleur vivre ensemble, merci d'utiliser les places de stationnement public, prévues pour le service de tous, en veillant à en respecter le bon usage.



2026 Aurignac candidat à la Première Fleur au Concours Régional Villes et Villages Fleuris !



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

C'était un objectif et un espoir dès 2014 pour l'ensemble de la Mairie. Grâce au travail accompli par les agents et les élus et l'investissement des habitants, le service gestionnaire du Concours départemental Villes et Villages Fleuris de Haute-Garonne Tourisme nous a indiqué en 2025 qu'au vu du travail effectué sur la commune, il allait nous proposer à la candidature.

C'est une grande fierté pour notre village, cela nécessitera d'établir un dossier exhaustif qui montrera tout ce qui a été fait dans tous les domaines : espaces verts, fleurissement, mais aussi économies d'énergie, bâtiments, ainsi que les différentes politiques portées.

Maintenant « Au BOULEAU !!! »



Permanence PASS d'accès à la déchetterie d'Aurignac

Lors des permanences, uniquement sur les créneaux suivants : **les mardis 10 et 24 mars de 9h30 à 11h30.**

☎ 05 61 94 74 46 ou <http://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/dechets-menagers/dechetteries-655>

RAPPEL

Élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars

Pour voter, munissez-vous d'une pièce d'identité
(carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire).

Voter est un droit, c'est aussi un devoir citoyen !



Travaux et aménagements

Le parking public nouvellement aménagé au bout de l'impasse des Anciens Combattants sera bientôt en fonction. Avec une capacité d'accueil fortement augmentée, cette zone de stationnement, dont l'entrée est mieux sécurisée, va répondre à une demande croissante des usagers souhaitant accéder à la pharmacie et à la boulangerie. L'entreprise Nature et Paysage s'est chargée du gros œuvre et du terrassement. Nos agents ont posé des bordures neuves renforcées par une bande de béton puis ont planté des arbres et des lauriers roses. Les riverains bénéficieront également de ces places supplémentaires, sur un sol stabilisé, dans un parking ombragé et sans nids-de-poule.

Les travaux devraient être terminés le 27 février en fonction des aléas climatiques, il retrouvera alors son plein usage.

Coup de vent la nuit du 11 au 12 février : la tempête « Nils » n'a pas épargné le Comminges. Les vents violents et les pluies abondantes ont, plus ou moins longtemps, privé Aurignac et de nombreux villages d'électricité et de réseau.

Le jeudi 12 février fut très compliqué et dans certains cas, le vendredi 13 aussi. Un grand merci, donc, à nos services techniques qui ont tronçonné et nettoyé pendant plusieurs jours pour rendre au village son aspect d'origine.

Des travaux retardés pour intempéries : les pluies nombreuses et violentes, avec parfois des vents soutenus, ont retardé les travaux (maintenant bien terminés) prévus au parking face à la pharmacie. Les travaux de toiture du boulodrome ont dû, expressément, être différés. Ce sera fait, mais, encore un peu de patience ... le Feuillet vous tient informés.

Au stade : la chaudière neuve est en fonction et les vestiaires du stade sont donc, de nouveau, utilisables pour permettre à nos sportifs de se doucher.

Salle polyvalente : les câbles d'ouverture des trappes de désenfumage en cas d'incendie ont dû être remplacés après le passage de la commission de sécurité ; l'opération a rapidement été effectuée. Tout est désormais en parfaite conformité avec les normes de sécurité.

De la culture, toujours et encore !



L'agenda culturel 2026 d'Aurignac vous proposera bientôt un programme, comme chaque année, de spectacles vivants de qualité, dans des registres variés.

Amener jusqu'à « nos campagnes » l'expression artistique sous plusieurs formes permet à chacun de venir profiter de ce qu'il aime, ainsi que de découvrir des genres et des modalités d'art pour lesquels il ne se serait pas déplacé. Nous proposons à tous l'animation culturelle « à la maison ».

Notre service culturel est bien identifié comme interlocuteur culturel programmeur de spectacles ; la commune est régulièrement sollicitée par des compagnies qui désirent nous présenter leurs nouveautés ou nous proposer de venir en résidence pour préparer leur prochaine création artistique.

Magalie LANDAIS et notre alternant Dorian NICOLAS ont récemment participé au festival Tout Un Monde (TUM). Parmi la dizaine de spectacles auxquels ils ont assisté durant deux jours, ils pourraient sélectionner l'un ou l'autre, pour enrichir le programme de la saison culturelle 2026.

Ce foisonnement culturel et cette offre diversifiée sont le résultat de l'investissement soutenu de notre équipe pour proposer la culture pour tous en milieu rural, avec un programme de saison toujours plus qualitatif.

Aurignac

La Cafetière - ☎ 05 61 79 70 16

<https://www.lacafetiere-aurignac.fr/>

- mercredi 4 mars, 18h30 : Expo/vernissage de Hugo DANFLOUS
- samedi 7 mars, 11h : « La Cafetière Lit »
- lundi 9 mars, 18h30 : Café « Remue Ménages »
- samedis 14.21.28 mars, 12h-14h : cours de dessin
- dimanche 15 mars, 16h : Atelier écriture
- mercredi 18 mars, 19h : Apéro-Histoires
- vendredi 20 mars, 19h : Soirée SO CAF Spécial SAINT PATRICK avec Duo BarBar / Groupe toulousain aux influences irlandaises



La Glissade - ☎ 07 53 62 75 72

<https://www.facebook.com/laglissadebaby>

- jeudi 5 mars à 21h : concert de mambo déjanté avec Alfredo Buendía y los Picaflors, musique afro-cubaine dansante.
- vendredi 20 mars à 21h : concert de Jazz Hip Hop avec Hérisson MC².
- tous les mardis à 19h : pratiques de tango argentin
- tous les mercredis de 17h30 à 19h30 : paniers de produits locaux et bio
- tous les mercredis à 18h : hatha yoga
- tous les jeudis à 18h30 : fly yoga



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Exposition : **Paysages d'Occitanie jusqu'au 15 mars 2026**, par L'association « L'Artiste et la Pensée » et l'artiste Moustapha NACHAR

Tarif : Gratuit - Tout public, Places limitées, réservation conseillée (05.61.90.90.72)

**PROGRAMME
VACANCES D'HIVER**
21 février > 8 mars 2026

Du samedi 21 février au dimanche 8 mars « Vacances d'hiver au Musée ».

Durant ces vacances, le musée vous propose de découvrir ses collections grâce à un riche programme d'animations qui vous permettront de découvrir ou de redécouvrir les collections du musée et les gestes de la Préhistoire. **Tout public, places limitées, réservation conseillée.**

Le programme détaillé en lien : <https://www.musee-aurignacien.com/fr/vacances-dhiver-au-musee>

Vendredi 6 mars, 18h30 - Café-Préhistoire : « *La femme en Gaule, pour une archéologie des femmes* », dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, par Josabeth MILLEREUX, archéologue, conservatrice en chef du patrimoine.

Gratuit, tout public, places limitées, réservation conseillée (05.61.90.90.72)



Cinédonjon - mars

- Vendredi 6 mars à 21h : **Le Chant des forêts**
- Samedi 7 mars à 17h : **Le Marsupilami**
- Dimanche 8 mars à 16h : **Olivia (animation)**
- Vendredi 13 mars à 21h : **The Mastermind (VO)**
- Vendredi 20 mars à 21h : **Nuremberg**
- Samedi 21 mars à 17h : **Chasse gardée 2**
- Dimanche 22 mars à 16h : **Soulèvement (doc)**
- Vendredi 27 mars à 21h : **Gourou**



**Changement d'heure
dans la nuit
du samedi 28 mars au
dimanche 29 mars**



Les Restaurants du Cœur

Dernière distribution le 4 mars

Reprise le mercredi 25 mars, tous les 15 jours, à 14h, à la Salle Raymonde VIÉ.



État civil

Décès

FOURCADE Louis, le 05/01
ANGLADE Louis, le 23/01